



Communiqué de presse

Montrouge, le 26 juin 2012

## **Le Crédit Agricole débloque 1,875 milliard d'euros pour les collectivités locales. Il lance une offre de financement long terme innovante**

Le Crédit Agricole, acteur majeur du financement des territoires grâce au réseau de ses 39 Caisses régionales, poursuit sa mobilisation en faveur des collectivités locales et lance une nouvelle offre innovante de financement long terme à taux fixe.

Dans un contexte marqué par une offre de crédit bancaire contrainte par les conséquences de la mise en œuvre des règles de Bâle III, le Crédit Agricole s'est appuyé sur ses compétences de 1<sup>er</sup> bancassureur pour mettre en place cette offre complémentaire de financement des collectivités locales.

Le Groupe va mobiliser 1,875 milliard d'euros pour répondre aux besoins des collectivités locales de taille moyenne présentant des projets utiles pour le développement des territoires et ne pouvant accéder directement aux marchés obligataires.

### **Une offre innovante et simple**

L'offre consiste en un prêt amortissable à taux fixe sur 15 ans, libellé en euros. La première campagne de commercialisation a débuté le 21 juin et se termine le 9 juillet 2012.

L'originalité de cette offre réside dans une solution associant les Caisses régionales du Crédit Agricole et Crédit Agricole Assurances. C'est une première en France au service des collectivités publiques.

Les Caisses régionales, originatrices des prêts, céderont 80 % de ces financements à un fonds commun de titrisation dans lequel Crédit Agricole Assurances investira. Les Caisses régionales conserveront dans leur bilan 20 % de chaque crédit, dont elles assureront la gestion.

Cette solution permet aux Caisses régionales d'accompagner l'action des collectivités pour le développement des territoires, tout en respectant leurs contraintes bilancielle. Elle offre à Crédit Agricole Assurances une diversification de ses placements sur le secteur des collectivités publiques.

### **Une offre illustrant la force du modèle de Banque Universelle de Proximité**

Cette solution originale de financement est une illustration concrète de la force du modèle de Banque Universelle de Proximité.

Le Groupe prouve sa capacité à mobiliser des ressources et des expertises au sein de ses différentes entités pour servir ses clients. Les Caisses régionales du Crédit Agricole assurent la commercialisation de l'offre et l'origination des prêts. Crédit Agricole Assurances réinvestit dans les territoires une part de ses ressources issues de la collecte d'assurance-vie et diversifie ses investissements. Crédit Agricole CIB assure l'arrangement et organise le montage juridico-financier de l'opération.

#### **Contacts Presse**

##### **Crédit Agricole S.A.**

Charlotte de Chavagnac - + 33 1 57 72 11 17 - [charlotte.dechavagnac@credit-agricole-sa.fr](mailto:charlotte.dechavagnac@credit-agricole-sa.fr)

Stéphanie Ozenne - +33 1 43 23 59 44 - [stephanie.ozenne@credit-agricole-sa.fr](mailto:stephanie.ozenne@credit-agricole-sa.fr)

##### **Crédit Agricole Assurances**

Elise Bouteiller - + 33 1 43 23 80 71 – [elise.bouteiller@ca-assurances.fr](mailto:elise.bouteiller@ca-assurances.fr)

##### **FNCA**

Bertrand Schaefer - + 33 1 49 53 41 72 – [bertrand.schaefer@ca-fnca.fr](mailto:bertrand.schaefer@ca-fnca.fr)

Tous nos communiqués de presse sur [www.credit-agricole.com](http://www.credit-agricole.com) - espace Actu/Presse- <http://twitter.com/#!/1CreditAgricole>